



# Saisonniers - Assurance chômage sacrifiée



## Une bombe à retardement

Les saisonniers ne subiront les effets des décrets Macron qu'avec un an de décalage, voire plus. Mais une fois la baisse effectuée, il n'y a plus de retour en arrière.

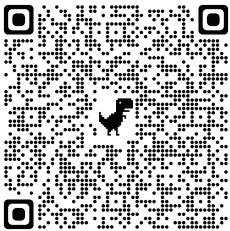
Fin 2021 Macron imposait par décrets les nouvelles règles d'assurance chômage. L'objectif de Macron est de faire payer le coût financier de la crise COVID aux plus précaires, qui alternent CDD, intérim, et périodes chômées. Concrètement, un saisonnier au SMIC aura à terme une allocation entre deux contrats qui passera de 950€ à 720€ par mois.

Au lieu d'obliger les employeurs à augmenter les salaires et à améliorer les conditions de travail, Macron impose donc une baisse énorme de revenus aux premiers de corvée.

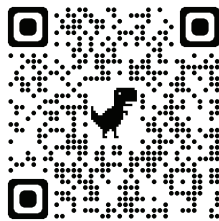
- En cette période électorale, contactez vos candidats à la députation pour savoir s'ils souhaitent abroger les décrets Macron d'assurance chômage
- Signez la pétition demandant l'abrogation de ces décrets

Vous avez déjà subi une baisse d'allocation suite à ces décrets ?

- Témoignez, pour faire pression sur Macron, des difficultés financières vécues



La pétition



Témoignez



Notre dossier sur l'assurance chômage

J'adhère à mon comité de chômeurs CGT et j'adhère à la CGT, le seul syndicat qui organise les chômeurs



Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

@ : .....

Comité CGT des Travailleurs Privés d'Emploi et Précaires du Morbihan –  
 3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 Lorient  
 Mail : cgtchomeursrebelles56@gmail.com / Téléphone : 07 66 82 74 94  
 http://www.cgtchomeursrebelles56.blogspot.com